

Pascal Le Bert, enseignant de lettres au lycée Charles de Gaulle de Vannes, parce qu'il « souhaite communiquer et faire connaître ses différentes expériences pédagogiques à l'intérieur de cercles de réflexion » nous a adressé deux textes. L'un, qu'on lira ci-après, est une présentation de la séquence justice/prison réalisée il y a 3 ans dans le cadre de la préparation aux Épreuves Anticipées de Français (E.A.F.) de ses classes de première. Le second évoquera dans notre prochain numéro les travaux à l'occasion de différents concours proposés par le Festival « Étonnants Voyageurs » ouverts aux lycéens.

Par ces textes, nous ouvrons une rubrique *Séquences* dans laquelle, dépassant la simple relation, seront présentés à la fois un « exposé des motifs » et une réflexion sur des pratiques.

Les enjeux de l'enseignement du français

Si nous partons du postulat que « *le français a un rôle important à jouer dans la formation de la pensée* », du collègue au lycée, il n'est pas question alors de borner les enjeux de l'enseignement des lettres ni à des connaissances ni à des méthodes.

Notre mission va bien au-delà : éduquer et transmettre à la fois des connaissances mais, aussi et surtout, des valeurs (qui sont à défendre, à récuser, à discuter).

La dimension argumentative des discours, objet d'enseignement, est au cœur des enjeux du cours de français, notamment en classe de première. Qu'il s'agisse de l'exercice du commentaire, de la dissertation ou du sujet d'invention, le travail d'écriture nécessite toujours que l'élève s'interroge sur les différentes façons de s'approprier les instruments linguistiques de l'argumentation ; c'est l'occasion, aussi, pour lui, d'apprendre à en maîtriser les visées et à en assumer les finalités.

Ainsi, l'enseignant se doit-il de mettre en place des travaux et des réflexions qui répondent à des objectifs clairs :

1. développer les compétences à l'analyse des différentes formes de l'argumentation,
2. former la pensée dans ses deux aspects : le raisonnement pour le jugement critique ; la curiosité et l'imagination pour la part sensible,
3. accéder à la capacité de délibérer c'est-à-dire à confronter les idées et les prises de position et à former son propre jugement après avoir pris en compte et examiné les points de vue divers.

L'enseignant ne peut satisfaire à cette mission qui lui est assignée qu'en mettant en œuvre l'ensemble des pratiques discursives : s'exprimer à l'oral, lire, écrire, analyser. Ce sont là les quatre fondamentaux à partir desquels l'enjeu

de la question du sens des textes, des œuvres et des discours est posé. Au professeur, dans la foulée, de relever le défi d'un enseignement du français qui réalise la quadrature du cercle en offrant aux élèves une formation qui contribue à leur maîtrise de la langue (orale/écrite), qui leur permette de s'approprier la littérature et qui, par là, joue un rôle clé dans la constitution de leur culture. L'enjeu n'est pas mince...

■ De multiples interrogations

Ainsi, à l'orée d'une année scolaire, de nombreuses questions affluent et peuvent se résumer dans la problématique suivante : **comment résoudre l'équation ?**

- ♦ d'un programme qui trace des directions, borne la route, impose des chemins balisés (objets d'étude : liberté relative pour choisir un mouvement littéraire ; axes thématiques fléchés : « *Le biographique* » ; « *Persuader, convaincre, délibérer : l'essai, le dialogue, l'apologue* ») ?
- ♦ d'un enseignement qui a l'ambition d'apporter les outils d'une culture générale ?
- ♦ mais aussi d'un enseignement qui veut répondre à l'enjeu de la formation à la citoyenneté ?

Autre équation :

- ♦ Comment concilier préparation aux épreuves du baccalauréat et expression d'une écriture créative, libre ?
- ♦ Comment associer les lectures obligatoires, scolaires, imposées par les nécessités du programme et une lecture-plaisir dont le premier souci n'est pas de satisfaire d'abord à une exigence institutionnelle ?

Quelle réflexion, par conséquent, engager avec les élèves afin de les amener à interroger les textes, le monde qui les entoure mais aussi eux-mêmes ?

Comment faire pour que les textes ne soient plus ressentis comme des prétextes mais comme de véritables objets de réflexion littéraire, politique, sociale et personnelle ?

Entre contraintes et liberté, la question d'un enseignement qui fasse sens pour les élèves est posée.

Quel enseignement, alors, mettre en œuvre pour les rendre acteurs d'un processus dont ils ne peuvent être que le centre

car nous savons que ce sont leurs interrogations, leurs envies et leur désir de connaissances qui sont les moteurs de la réussite de tout projet pédagogique ?

L'ensemble de ces interrogations réunies impose d'ébaucher des tentatives de réponse.

■ Des propositions plus que des solutions

L'entreprise consiste, à chaque fois, à amener les élèves à lire, écrire, analyser, dialoguer, mais aussi à ouvrir les portes de la classe en même temps que les esprits : ainsi les élèves sont-ils conduits à se déplacer à l'extérieur du lycée ou à accueillir en classe des acteurs susceptibles d'apporter une parole qui vienne nourrir les questions soulevées par la thématique de leur objet d'étude.

L'objectif, dans tous les cas de figure, est d'engager une réflexion sur un thème qui offre l'occasion aux élèves de s'approprier les éléments d'une culture littéraire et qui contribue à leur formation civique.

■ Exemple d'un premier travail réalisé en classe de première

■ Objet d'étude : la poésie

« *Liberté, j'écris ton nom* » Groupement de textes sur la Résistance (poèmes d'Eluard, de Desnos, R.Char, Aragon, R.G.Cadoux)

- ♦ **Analyses de textes** pour l'E.A.F ;
- ♦ Réflexion sur la mémoire conservée de la période de l'Occupation : **réalisation d'une enquête (questionnaire)** auprès d'un ancien qui a connu cette époque et auprès d'une personne (20 à 50 ans) qui est née après 1945 ;
- ♦ Audition d'un extrait du discours prononcé par A. Malraux à l'occasion du transfert des cendres de J. Moulin au Panthéon. Analyse et travail d'écriture. **Sujet d'invention : rédaction d'un éloge de la Résistance ou d'une figure héroïque de la Résistance ;**
- ♦ **Composition de poèmes sur la Résistance ;**
- ♦ **Exposés** sur les figures ou les grands moments de la Résistance (Le Général de Gaulle / Martin Gray / Oskar

Schindler / Lucie Aubrac / Le débarquement de Normandie / La Libération de Paris / Le maquis de St Marcel / La révolte du ghetto de Varsovie), illustration des exposés par des extraits de film : la Liste de Schindler, Lucie Aubrac, L'Armée des Ombres, Le Soldat Ryan, etc.

- **Témoignage en classe d'une Résistante** (Rédaction d'un article)

- Distribution et **lecture d'un ouvrage** sur la période de l'Occupation : - *Au Nom de tous les miens*, Martin Gray / *La Traversée de la nuit*, Geneviève Anthonioz de Gaulle / *Ils partiront dans l'ivresse*, Lucie Aubrac / *Si c'est un homme*, Primo Lévi / *Paris brûle-t-il ?*, D.Lapierre et L.Collins / *Guy Môquet, une enfance fusillée*, P.L.Basse / *L'Écriture ou la vie*, Jorge Semprun / *Le Silence de la mer*, A.Vercors / *La Bicyclette bleue*, Régine Desforges, etc.

- **Rédaction de critiques littéraires** (Travaux complémentaires sur la littérature engagée non explicités)

■ Second exemple d'une plus vaste séquence mise en place en classe de première

Ainsi, en prenant appui sur les objets d'étude : « **Un mouvement littéraire et culturel** » et « **Convaincre, persuader, délibérer** », une large réflexion sur la justice et le milieu carcéral a été engagée sous le double titre : « *Écraser l'infâme* » ou Voltaire, « *l'avocat de tous les roués et de tous les pendus* » et « *Des mots et des murs* ».

Séquence : réflexion sur la justice

- **Objet d'étude** : « *Un mouvement littéraire et culturel européen : le 18^{ème} siècle, siècle des Lumières : le mouvement des philosophes* ».

« *Écraser l'infâme* » ou Voltaire, « *l'avocat de tous les roués et de tous les pendus* » Œuvre complète étudiée : *Le Traité sur la tolérance* (édition Folio)

- **Séance 1 : Les guerres de religion du 16^{ème} au 17^{ème}. Le schisme entre catholiques et protestants.** Exposé de l'enseignant + illustration vidéo : extrait de *La Reine Margot* de Patrice Chéreau (épisode du massacre de la Saint-Barthélémy)

- **Séance 2 : Les circonstances de la publication du Traité sur la tolérance (1763).** L'affaire Calas : « *Une condamnation sans motifs* » (Voltaire) / Résumé des faits. Exposé

- **Séance 3 : Voltaire-avocat, à travers des extraits de sa correspondance : interventions dans les affaires Calas, Sirven et du Chevalier de la Barre.** L'affaire Calas : 5 juillet 1762, lettre au Comte d'Argental (Folio p.38) - Étude succincte + lecture « *Sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven* » (Folio p.204 à 208) / L'affaire du Chevalier de la Barre : « *Cinq jeunes gens condamnés aux flammes pour des folies qui méritaient Saint Lazare* » (Voltaire) / 18 juillet 1766, lettre à d'Alembert (Folio p.326-327) / 5 avril 1767, lettre à M. Chardon (Folio p.332-334) Étude succincte : modalités de l'engagement de Voltaire

- **Séance 4 : Le Traité sur la tolérance. Etudes de textes pour l' E.A.F.** Chap.I : Histoire abrégée de la mort de Calas « *Il me semble que... pardonner à ses juges* » (Folio p.93-95) / Chap.IV : Si la tolérance est dangereuse et chez quels peuples elle est permise « *Quelques-uns... avait emporté le fanatisme* » (Folio p.103-105) / Chap.XVI : Dialogue entre un mourant et un homme qui se porte bien (Folio p.159-161) / Chap.XXII : De la tolérance universelle « *Il ne faut pas un grand art... sauvé sans tout cela ?* » (Folio p.176-178) / Chap.XIII : Prière à Dieu (Folio p.180-181)

Séquence : réflexion sur la prison

- **Objet d'étude** : « *Convaincre, persuader, délibérer* »

« *Des mots et des murs* »

Groupement de textes : Extrait de *Cette aveuglante absence de lumière*, Tahar Ben Jelloun / Incipit : « *Longtemps j'ai cherché... le gouffre où nous étions* » (Points Seuil) / Texte d'introduction : « *Lundi* » in *Paroles de prisonniers* (Librio) / Extrait du *Miracle de la rose*, Jean Genet / Incipit : « *De toutes les Centrales de France... condamné à mort* » (Folio) / Extrait d'*Un Monde sans prisons ?*, Albert Jacquard / Chapitre de conclusion : « *Face à certaines maladies... on ne parvient plus à la maîtriser.* » (Points Virgule p.210-212).

Œuvre complète : *Le Dernier jour d'un condamné*, Victor Hugo. (Étude non détaillée)

■ Travaux d'accompagnement (Lecture-Écriture-Oral) des deux séquences : Réflexion sur la justice et le milieu carcéral.

• Les engagements de Voltaire : Sujet de dissertation.

« Voltaire est un esprit frondeur en butte aux obscurantismes de son siècle. Incarnant un nouveau type d'écrivain au 18^{ème}, il est un infatigable défenseur de la liberté de pensée. ». Vous direz dans quelle mesure cette définition lapidaire de René Pomeau concernant Voltaire recoupe les connaissances (biographiques et bibliographiques) dont vous disposez sur l'auteur.

• **Exposé sur l'organisation de la justice (le tribunal correctionnel/Les Assises).** Déplacement au tribunal correctionnel de Vannes. / Rédaction d'un article

• **Intervention en classe d'un substitut du procureur.** Préparation de questions par une moitié de classe.

• **Intervention d'un membre du Barreau (avocat).** Préparation de questions par l'autre moitié de classe.

• **Intervention de deux éducateurs du S.P.I.P. de Lorient travaillant en milieu carcéral.** Rédaction d'un article

• **En lecture cursive : Présentation et distribution par l'enseignant d'ouvrages sur des affaires judiciaires célèbres ou sur la prison :** *Le Pull-over rouge*, Gilles Perrault / *Cellule d'un condamné à mort*, Caryl Chessman / *L'Astragale*, A. Sarrazin / *Des jeunes y entrent, des fauves en sortent*, Guy Gilbert / *Omar Raddad, la construction d'un coupable*, J.M. Rouart / *Pourquoi moi ?*, Omar Raddad / *Nous, les Seznec*, Guillaume Seznec / *L'Adversaire*, Emmanuel Carrère / *L'Épreuve. Condamnée à mort en Malaisie*, Béatrice Saubin / *Médecin-chef à la Santé*, Nadine Vasseur / *Suerte*, Claude Lucas / *De Sang froid*, Truman Capote / *Lettres de prison*, Gabrielle Russier / *Femmes en prison*, Christel Trinquier / *De la baine à la vie*, Philippe Maurice / *Thérèse Desqueyroux*, F. Mauriac / *L'Affaire Mohammed Chara*, R.Lainé et T.Karlin / *L'Exécution*, Robert Badinter / *Lacenaire, l'assassin démythifié*, F. Foucart / *Dominici innocent*, Claude Mossé / *Le Bûcher des innocents*, Laurence Lacour / *En direct du couloir de la mort*, M. Abu-Jamal / *Avocate irrespectueuse*, Gisèle Halimi / *Les Bonnes*, Jean Genet / *L'Appât*, Morgan Sportès / etc.

• **Rédaction de critiques littéraires.**

• **Exposés d'élèves ou de l'enseignant sur les grandes affaires judiciaires.** Patrick Dils (vidéo « *Faites entrer l'accusé* ») / L'Affaire Seznec (cassette du comité de soutien pour la révision du procès) / Marie Besnard (« *Les Empoisonneuses* », Arte) / L'Affaire Romand (« *Le Roman d'un menteur* », FR2 + *L'Adversaire*, de Nicole Garcia avec D.Auteuil) / Les Sœurs Papin (*Les Blessures assassines*) / Simone Weber (« *Faites entrer l'accusé* ») / L'Affaire Dominici (Téléfilm de TF1) / L'Affaire Dreyfus (« *Les Blessures de l'histoire* », FR3) / Omar Raddad (« *Tout le monde en parle* », FR2)

Illustration des exposés au moyen de documents vidéo (extraits) et lecture de morceaux choisis d'un ouvrage évoquant l'affaire.

■ Somme toute

Ces deux séquences présentées (Résistance et justice-prison) permettent de tirer, succinctement, un bilan des acquis observés.

■ **Sur le plan de l'écriture :** Grâce à la richesse des thématiques choisies, la variété des productions réalisées (poèmes, critiques littéraires, articles de presse rendant compte d'un déplacement au tribunal, correspondance, sujet d'invention prétexte à une réflexion, etc.) a permis aux élèves de travailler sur les différents modes d'énonciation et de réfléchir sur le genre des discours à produire. De la même façon, ils ont dû, le plus souvent, adopter une écriture qui mêle à la fois l'expression de soi et la distanciation critique.

C'est ainsi qu'à côté des exercices traditionnels proposés à l'examen - rédaction de commentaires et de dissertations qui appartiennent au domaine du discours critique sur la littérature - l'ensemble des travaux a permis, sous de multiples formes, de répondre, précisément et pleinement, aux objectifs du sujet d'invention, à savoir aider à la formation du jugement, favoriser l'expression de la sensibilité et offrir l'occasion d'une exploration du langage.

■ **L'oral :** Les différents types de prise de parole ont pu être expérimentés en classe : dialogue, exposé, voire débat.

Parce que les thématiques choisies ne peuvent laisser indifférentes, la parole a pu circuler plus spontanément dans la classe qu'à l'habitude, notamment à l'occasion

de l'intervention d'une résistante, de deux éducateurs de prison, au retour du tribunal correctionnel ou encore lors de la reconstitution du procès de Jean Calas.

Entre la parole encadrée (exposé) et plus libre (réactions à des interventions), une pratique de l'oral est possible dans la classe, même sous des formes modestes.

Elle est, en tout cas, au cœur d'une éducation à la citoyenneté.

■ **La lecture cursive :** Les réticences de beaucoup d'élèves devant les livres proposés en classe ne peuvent que rendre difficile pour l'enseignant la pratique de la lecture cursive. Difficile, en effet, de demander à l'élève d'emporter un livre supplémentaire quand on doute déjà qu'il ait lu ceux du programme...

L'enseignant doit alors se détacher de son rôle de prescripteur institutionnel et se rapprocher des habitudes de lecture des élèves qui mêlent allègrement le littéraire et le non littéraire, qui font fi de nos systèmes de valeurs et mettent à mal nos hiérarchies entre les livres et les auteurs.

Venir avec une bibliothèque fournie de livres sur la prison, sur des affaires judiciaires célèbres ou sur la Résistance, en présentant aussi bien *Si c'est un homme* de Primo Levi que *La Bicyclette bleue* de Régine Desforges ou *De Sang Froid* de Truman Capote que *Nous, les Seznec* de Denis Seznec, c'est offrir à l'élève un éventail de choix qui vont se fonder, d'abord et avant tout, sur une identification à une histoire, à un personnage, sans souci d'une échelle de valeurs littéraire.

Finalement, la lecture cursive mise en résonance avec l'analyse et la lecture formelles des textes et des ouvrages au programme, offre, non seulement l'occasion d'une autre voie d'accès à la problématique engagée, mais joue pleinement sa fonction d'incitation à lire : nul élève ne rechigne à venir prendre un ouvrage parmi ceux qui lui sont proposés, et surtout, il n'est pas rare qu'un livre en appelle un autre (sur l'affaire Papin, Romand ou Seznec par exemple).

■ **Au bout du compte,** au regard des travaux mis en place, on constate que multiplier les situations d'apprentissage, ouvrir les portes de la classe et diversifier les parcours, les dispositifs et les méthodes permettent une plus grande adhésion des élèves aux réflexions proposées.

Mais, surtout, chacun - enseignant comme apprenant - peut en évaluer concrètement les acquis et en observer les profits : présentés dans le cadre d'un véritable projet d'écriture et de réflexion, la liste d'oral de l'E.A.F n'offre plus l'image d'une juxtaposition de séquences et d'objets d'étude dont seul l'enseignant saisit et maîtrise la cohérence. L'élève ne s'est-il pas approprié une grande partie du travail dans la mesure où il en a été le principal acteur ? Les difficultés de l'épreuve ne sont-elles pas, pour une part, estompées puisque le candidat a dû être le premier à donner du sens à des textes et des œuvres qu'il a interrogés, en les mettant en correspondance avec les démarches et les rencontres qu'il a faites et avec les diverses productions qu'il a réalisées ?

Pascal LE BERT ■■■■

Le Paradis, à n'en pas douter, n'est qu'une immense bibliothèque. (Gaston Bachelard)

Un chef-d'œuvre de la littérature n'est jamais qu'un dictionnaire en désordre. (Jean COCTEAU, Le Potomak)